

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

### **Arrêté du 27 novembre 2015 relatif à la composition nominative du jury de l'examen de fin de formation des élèves attachés d'administration hospitalière**

NOR : AFSH1530875A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2011 fixant le contenu et les modalités du cycle de formation des élèves attachés d'administration hospitalière ainsi que son évaluation,

Arrête:

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury de l'examen de fin de formation des élèves attachés d'administration hospitalière au titre de l'année 2015 est composé comme suit:

M. Jean DEBEAUPUIS, directeur général de l'offre de soins, ou son représentant, président.

Mme Huguette VIGNERON-MELEDER, membre de l'inspection générale des affaires sociales.

Mme Lydia LACOUR, responsable de la formation des attachés d'administration hospitalière à l'École des hautes études en santé publique, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Gilles GUIHEUX, directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale de l'université de Rennes 1.

M. Roland OLLIVIER, directeur du département institut du management, professeur à l'École des hautes études en santé publique.

Mme Véronique ANATOLE-TOUZET, directeur général du centre hospitalier universitaire de Rennes.

Mme Hélène DOSSER, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier universitaire de Rennes.

M. Carl ALLEMAND, attaché d'administration hospitalière au centre hospitalier universitaire de Rennes.

M. Pascal MARVIE, attaché d'administration hospitalière au centre hospitalier Guillaume-Régnier.

#### Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 27 novembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur général de l'offre de soins :

*La sous-directrice par intérim des ressources humaines  
du système de santé,*

M. LENOIR-SALFATI